

**PROCEDURE INSCRIPTION VACANCES  
VIA LE PORTAIL**

**FEVRIER : Inscription du lundi 10 au vendredi 21 février 2025**

Votre **N° identifiant** est le mail enregistré sur votre dossier  
Et  **votre mot de passe** vous appartient (pour sa création, aller sur réinitialisation)

1/ Faire la demande pour s'inscrire à l'activité générique (Ex : ALSH Vacances d'Hiver)

→ Dans l'intitulé « mes inscriptions » faire « nouvelle inscription » puis faire défiler avec la flèche les icônes

**Attention** : saisir le bon groupe d'accueil (G1 etc...) et ne pas dupliquer l'inscription si vos enfants ne sont pas dans le même groupe.

*G1 = Petite section G2 : moyenne section G3 : Grande section G4 : CP et CE1 G5 : CE2 et les CM*

→ et enregistrer la demande

2/ Après validation de notre part, choisir vos jours (ou utiliser le mémo)

**Attention ! Nouveauté** : l'accueil en ½ journée n'est possible qu'avec le repas (matin + repas ou repas + après-midi)

**Horaires** : Quand matin + repas : Départ pour 13h30 à la MEJ

Quand repas + après-midi : Arrivée pour 11h50 à la MEJ

**L'accueil se fera à la MEJ**

**Une lettre d'information à consulter impérativement pour l'accueil des enfants au centre de loisirs sera adressée dans la semaine du 3 février 2025**

**ATTENTION**

**Pour des raisons de service, l'accès au portail pour les vacances de Février sera stoppé le vendredi 14 Février à 17h**

Pour toute demande d'inscription supplémentaire ou d'annulation, merci d'envoyer un mail à [mej@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mej@mairie-relecq-kerhuon.fr)